

Derniers rayons de tournesols

Rencontre

Les gens de Sergy :
Célia CONSTANTIN



Nous avons
dorénavant
une urbaniste
à Sergy

Ce mois-ci dans **Sergyinfos**...

Agenda : Tournoi tennis juniors -
Exposition Haïti - Soirée théâtrale -
Concert de la Sainte-Cécile, etc.

À noter : Forum des associations

Dossier : Le téléthon intercom-
munal

Zoom : RM Chauffage - L'Asso-
ciation "Les Ailes de Sergy"

Rétrospective : Diplômes de
l'École de musique, etc.

Page 2

Edito - Infos pratiques

Page 3

À noter : Le Forum des associations

Infos : La Sergym - Les infos de la Mairie

Page 4

Avis : Les abonnements de skis - Le C.L.I.C.

Page 5

Dossier : Le Téléthon 2012

Page 6

Zoom : RM Chauffage - Les Ailes de Sergy

Page 7

Divers : Rétrospective - Gazette du Conseil

Page 8

Rencontre : Célia Constantin

Numéro 49 - Septembre 2012



Septembre marque le début du cycle annuel des activités humaines : rentrée des classes et des études pour les jeunes, reprise du travail pour beaucoup d'adultes, reprise des activités pour les associations, etc. Bon courage dans la bonne humeur à chacun de vous dans vos activités. Aller au travail – ou à l'école – à reculons n'est en effet bon ni pour l'employé, ni pour l'employeur car un salarié épanoui est plus efficace et créatif dans son travail.

Notre école a confirmé sa 9^e classe ouverte il y a trois ans et frôlé l'ouverture d'une 10^e avec 251 élèves, soit environ 25 de plus que l'an passé. Parallèlement, la commune a dû embaucher une 7^e personne pour accompagner les quelque 130 enfants qui mangent à la cantine, quatre midis par semaine. Les travaux d'aménagement de trois salles de classe supplémentaires devraient enfin démarrer sous peu, malgré l'extrême lourdeur des procédures publiques et en évitant de perturber le fonctionnement de l'école. Tout devrait être terminé d'ici six mois. D'autres enseignements et services de type associatif connaissent également une demande accrue, tels l'école de musique qui accueille plus de 60 élèves ou la halte-garderie.

La croissance de la population augmente aussi la charge du personnel communal. Outre la cantine ci-dessus, la commune a embauché une ingénieure urbaniste (mi-temps à Sergy, mi-temps à Crozet) à laquelle je souhaite donc de s'épanouir dans son travail en vous laissant découvrir l'article qui lui est consacré.

L'urbanisme est un domaine aux enjeux certes importants, mais le tryptique réglementation, intérêt privé, intérêt général génère pas mal de frictions et conflits que la commune a la mission d'atténuer ou d'arbitrer.

Ce bulletin contribue à notre culture locale commune, à notre "vivre ensemble" mais si, outre cette lecture, vous aviez envie de donner un peu de votre temps, il y a plus de vingt associations communales prêtes à vous accueillir. Avis aux amateurs !

Denis Linglin
Maire

INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

Numéros d'urgence

Médecins de garde : composez le 15

Gendarmerie : 04 50 42 12 01 ou le 17

Pompiers : composez le 18

Ambulances :

04 50 41 52 53 ou 04 50 41 53 20

Hôpitaux :

Ambilly : 04 50 87 47 47

Annemasse : 04 50 95 41 41

St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65

Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11

La Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Pharmacies de garde

appelez le service



* Numéro Audiotel : 0,34 Euro TTC / min

Mairie

La Mairie de SERGY vous accueille

Lundi : 14h -18h

Mardi et jeudi : 09h -12h / 14h -18h

Mercredi : 09h -12h

Vendredi : 14h -17h

Coordonnées :

Tél. : 04 50 42 11 98

Fax : 04 50 42 14 57

Courriel : mairie@sergy.fr

Site Internet : www.sergy.fr

Septembre

samedi 22 :
Forum des associations

dimanche 23 :
Tournoi tennis juniors

week-end 28 - 29 - 30 :
Exposition peintures d'Haïti

Octobre

mardi 2 :
Conseil municipal

Novembre

mardi 6 :
Conseil municipal

dimanche 11 :
Commémoration

week end 16-17-18 :
Exposition du Crêt des Arts

vendredi 23 :
Soirée théâtrale de la Sergym

mardi 27 :
Concert de la St-Cécile

week end 30-1-2 :
Fête de la St-Nicolas

Décembre

mardi 4 :
Conseil municipal

samedi 8 :
Téléthon

samedi 15 :
Marché de Noël

à noter

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Tous les deux ans, c'est devenu une tradition, le **Forum des Associations** se tiendra :

le samedi 22 septembre de 13h30 à 18h00

à la salle de la Calame. Vous pourrez bien sûr y découvrir les activités proposées par les associations de Sergy. Avec cette année une nouvelle association qui devrait intéresser les passionnés d'aviation : AILES DE SERGY! (voir p. 6)

INFOS

La Sergym

Après la pause de l'été, la **Gymnastique Volontaire**, sous l'égide de la **Fédération FFEPGV**, reprend son activité dynamique.

La saison 2012- 2013 est lancée avec la **reprise des cours le lundi 10 septembre à 9h, salle de la Calame.**

L'association propose, pour hommes/femmes et adolescents (+de16ans avec accord parental) des cours de :

GYM Tonic - GYM + douce pour Seniors

Des cours plus spécialisés de BALLON Swiss ou BALLON Fitball (séances données à Echenevex).

Des cours de PILATES : méthode douce de renforcement musculaire en profondeur par des mouvements doux tout en contrôlant sa respiration et sa posture. Aucun mouvement brusque ni chocs d'impact. C'est une gym qui convient à tous, des sportifs (notamment pour les coureurs) aux débutants, des jeunes aux seniors.



Une nouveauté cette année le jeudi à 20h un cours de **ZUMBA** : une danse fitness sur des rythmes endiablés latinos (salsa, merengue, raggaeton...). Phénomène fitness sur un programme étudié pour vous faire brûler des calories en dansant. Ambiance festive et fun assurés! **Un cours de découverte est offert** pour chaque discipline avant inscription.

Retrouvez tous les détails et horaires sur notre site www.sergym.org Tous ces cours sont donnés par des animatrices diplômées qui en assurent la qualité et l'ambiance amicale.

Ces activités seront présentées au Forum des associations le 22 septembre à Sergy où vous êtes tous les bienvenus. Nous espérons vous accueillir nombreux dans notre association et vous souhaitons une excellente saison sportive.

INFOS

La Mairie communique

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2013 peuvent être effectuées en Mairie jusqu'au 31 décembre 2012, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes gens qui auront 18 ans au plus tard le 28/02/2013 doivent prendre contact avec la Mairie au plus tard le 31 décembre 2012, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard au 31 décembre 2012.

Informatique à l'école

La Mairie a fait l'acquisition de 12 ordinateurs portables 15" afin de permettre à nos chères têtes blondes de s'initier aux joies de l'informatique. Accessoirement, cela permettra peut-être à nos bambins d'apprendre à certains adultes comment s'en servir...

Des stagiaires cet été

Alexis et Manon, deux jeunes de 17 ans ont rejoint l'équipe technique de Sergy cet été dans le cadre de l'opération jobs d'été organisée par la CCPG. Nous avons été ravis de les accueillir et nous tenions à les remercier pour leur enthousiasme et leur motivation.

Vous aussi, vous voulez diffuser une information, raconter votre histoire ou celle d'un proche dans Sergy Infos ou sur le site Internet www.sergy.fr ?

Vous souhaitez participer à l'élaboration du prochain numéro ? Contactez-nous par e-mail à communication@sergy.fr

AVIS

OFFICE DU TOURISME



En vente à l'Office de Tourisme pays de Gex - la Faucille : billets pour le parc aquatique Vitam'Parc

Profitez de tarifs exceptionnels :

- Entrée aquatique adulte 4h : 15€ au lieu de 19€
- Entrée aquatique enfant (de 6 à 15 ans inclus) 4h : 11€ au lieu de 14€
- Entrée SPA Bien-être + aquatique adulte 3h : 24€ au lieu de 27€

Entrée gratuite pour les moins de 6 ans !

L'espace aquatique offre des bassins intérieurs et extérieurs, des toboggans, un espace balnéoforme, des pataugeoires et bien d'autres espaces ludiques ! Quant à l'espace bien-être, il propose saunas, hammams, douche expérience, salle de repos, bains à remous. (Espace accessible aux personnes de plus de 18 ans)

Renseignements auprès de l'O.T.P.G.F.
au + 33 (0)4 50 41 53 85 ou à info@pays-degex-lafaucille.com



C.L.I.C.

Suite au concours photos "L'art de vieillir ou l'illustration d'une vieillesse accomplie et épanouie" organisé du 1^{er} février au 31 mai 2012, dans le but de sensibiliser l'opinion publique à la condition des personnes âgées et favoriser le changement de regard sur la vieillesse et ses avatars, le vernissage d'une exposition des 30 photos sélectionnées aura lieu le 1^{er} octobre à 17h dans le hall de la Communauté de Communes du Pays de Gex, 135, rue de Genève, à GEX.

L'exposition restera ouverte au public toute la semaine. Vous pouvez également consulter les photos en ligne sur : <http://www.cc-pays-de-gex.fr>

JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

Lundi 1^{er} octobre 2012

Sur réservation uniquement (places limitées)

Projection du film "Le sens de l'âge" de Ludovic Viroit, au cinéma "Le Patio" à Gex, à 15 heures.

"Six octogénaires témoignent intimement de leurs tentatives de s'adapter aux difficultés physiques et d'accepter les désirs qui changent."

en Bref

E.D.F.

Et si vos prochaines factures pouvaient correspondre exactement à ce que vous consommez ?

C'est possible avec le Service Relevé Confiance. Il vous suffit de leur transmettre tous les deux mois les chiffres affichés sur votre compteur, pour recevoir des factures reflétant précisément votre consommation.

Ce service gratuit, simple et astucieux n'a que des avantages : vous êtes alerté par e-mail avant chaque émission de facture.

Vous transmettez votre relevé de compteur par Internet dans votre espace Client ou par téléphone avec « Mon compte sur serveur vocal ».

Vous payez exactement ce que vous consommez.

Alors n'attendez pas l'estimation de votre prochaine facture !

La boulangerie

La boulangerie de Sergy, malheureusement fermée depuis le printemps dernier, devrait à nouveau ouvrir ses portes prochainement. Le Tribunal de commerce a chargé un mandataire cet été qui est en train de régler tous les problèmes relatifs à cette fermeture inopinée.

La poste

Vos postier(e)s vous demandent instamment de ne pas garer de véhicule, poubelle ou tout autre objet empêchant leur véhicule de service d'accéder à votre boîte aux lettres. Vous leur faciliterez la tâche et ils (elles) vous en remercient d'avance.

Compostage

Prochaines réunions d'information

5 octobre - Salle de l'Allondon à St-Genis-Pouilly - 18h30

17 octobre - Aux services techniques de la Communauté de Communes à Prévessin-Moëns- 18h30

C.L.I.C.
Vieillesse et troubles de la vue
Jeudi 11 octobre 2012
14:30 à 16:00
Salle des fêtes - Place de la Mairie
CROZET
Journée mondiale de la vue
Conférence animée par le
Dr BOVET Jérôme
Ophtalmologue
Entrée libre
Renseignements : 04 50 41 04 04

DOSSIER

Téléthon

En France, le Téléthon est organisé depuis 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM), pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires (myopathies, myotonie de Steinert) essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. L'argent est également utilisé pour aider et accompagner les malades essentiellement atteints de myopathie. Le record de l'émission date de 2006 avec 101 472 581 euros de promesses de dons. Il y a eu à l'origine une volonté du Professeur Jean Frézal, pionnier mondial de la génétique médicale, fondateur du Centre de génétique médicale de l'hôpital Necker-Enfants malades et découvreur du gène de l'amyotrophie spinale, de pouvoir collecter des dons pour la recherche sur les maladies génétiques.

Cela faisait plusieurs années que le téléthon n'avait plus eu lieu dans Sergy, et grâce au rachat du Centre sportif, les trois communes de Chevry, Crozet et Sergy ont décidé, sous la présidence de Roger Delachenal et le regard bienveillant des représentants des trois communes, de se lancer dans une opération commune pour le TÉLÉTHON qui se déroulera au Centre sportif ex-Swissair le samedi 8 décembre 2012, prêté pour l'occasion par la Société Loc'Invest, en attendant que la vente soit définitivement formalisée.

Pour ceux qui ne savent pas où se trouve ce bâtiment, il est situé à côté de la zone artisanale de Crozet, en dessous du Jiva Hill, au bout de la route de la Fontaine sucrée.

M. Pierre Collet, qui avait été des éditions précédentes, s'est associé aux membres du Bureau, en tant que consultant, et son expérience sera sans aucun doute fort utile à cette nouvelle équipe qui prend donc un relais attendu par beaucoup.

Le programme de cette journée est en cours d'élaboration, mais voici déjà un avant-goût des festivités :

- Les pompiers assureront un défi sportif : une course de vélos 'home trainer' ! Les trois corps des trois communes pédaleront à tour de rôle pendant une bonne partie de la journée, et tous ceux qui voudront participer à ce défi seront les bienvenus.

Ceux qui voudront se faire tirer le portrait en famille ou individuellement, pourront le faire dans un studio photo spécialement aménagé et pourront repartir avec leur photo.

Les harmonies de nos communes participeront naturellement à cet événement

Un marché sera installé dans la salle principale où l'on trouvera des produits locaux.

À 12h00, la table ne sera pas négligée puisqu'un repas (boudin-pommes) sera servi, il sera agrémenté par de l'accordéon.

Dès 14h00, des activités et des ateliers seront proposés aux enfants avec un goûter vers 16h00.

La soirée débutera vers 19h00, avec la prestation d'une harmonie suivie du repas du soir.

Dès 21h00, la première partie d'un spectacle 'cabaret' organisé par l'association "Rêve de Musique" viendra poser une touche artistique sur cette manifestation. Elle amènera au dessert et au tirage au sort de la tombola.



La deuxième partie de ce spectacle de chanson française vous emmènera pendant 45 minutes sur un répertoire d'auteurs français.

À 23h00, ce sera le coup d'envoi d'une soirée 'Disco' que l'on espère endiablée, interrompue une seule fois à minuit pour l'annonce des gains réalisés en faveur du Téléthon par les communes de Chevry-Crozet-Sergy.

Si vous souhaitez apporter des idées et/ou votre concours au programme définitif, prenez contact avec M. R. Delachenal : rogerdelachenal@yahoo.fr - Tél. 06 71 58 21 08

Associations qui ont déjà fait part de leur engagement envers cette belle cause :

Amicale des sapeurs-pompiers de Sergy et Crozet - Bridge-Club de Sergy - Sou des Écoles de Sergy - Comité de l'Église de Sergy - Comité des Fêtes de Sergy - Club de Pétanque de Sergy - Pulling Gessien - Écho du Crêt de la Neige - Club des Aînés de Crozet - Sergym - École Ste-Marie de Chevry - Crêt des Arts de Sergy - Club Jeunesse de Chevry - Paroisse de Chevry - Rêve de Musique

Nouvelles de Sergy

RM CHAUFFAGE



Les artisans de Sergy

Artisan chauffagiste, **Fouad Ibne-Atia** a installé sa famille et sa petite entreprise de **R**égulation, **M**aintenance, **C**hauffage depuis deux ans à Sergy. Il a fait son apprentissage de technicien, maintenance, chauffage à Bourg-en-Bresse. Son diplôme en poche, il part pour St-Claude où il rencontre sa future femme, qui lui fera découvrir le Pays de Gex. Il travaille alors pour le CERN, en conduite de chaufferie, ce qui lui permettra de se faire engager chez Balestra, en Suisse. Un parcours cohérent et toujours dans le domaine du chauffage. Cela dit, Fouad Ibne-Atia est plus attiré par le contact avec ses clients plutôt que l'ambiance des grandes sociétés, et il y a deux ans, il décide de se mettre à son compte. Très vite Il obtient un premier contrat pour l'entretien du chauffage des immeubles du Château des Bains à Sergy et s'occupe également de celui des immeubles de "La Charrière".

Fouad n'installe pas de chauffage, il s'occupe de réparer ou d'entretenir les systèmes existants. Privilégiant le contact avec ses clients et attachant une grande importance à la notion de 'service', il est disponible quasiment 24/24h et 7/7j. N'hésitez donc pas à faire appel à lui si vous vous retrouvez en panne (souvent au plus mauvais moment). Il peut aussi intervenir sur des petites pannes de canalisation ou même d'adoucisseur et particulièrement dans les cas d'urgence. Faites-lui un petit signe quand vous le verrez au volant de sa camionnette bien connue dans Sergy!

C'est un passionné de rugby, et comme tous les rugbyman, il ne se laisse pas trop impressionner par les difficultés, il n'hésite pas à se jeter dans la mêlée quand il s'agit de sortir ses clients de l'embaras.

Vous pouvez donc le joindre au **06 37 09 38 88**

Son adresse courriel : fouade@wanadoo.fr

AILES DE SERGY



L'association AILES DE SERGY communique :

L'acquisition prochaine de l'ex-base sportive de Swissair par les municipalités de Chevry-Crozet-Sergy ouvre de nouveaux horizons pour les associations locales. En effet, deux associations s'étaient créées l'année dernière avec comme but de faire revivre une activité ULM et des modèles réduits sur la base ULM abandonnée. Les vœux de la Mairie de Sergy de n'avoir qu'un seul interlocuteur ont logiquement amené ces deux associations à fusionner.

Grâce à une piste homologuée au niveau national, ce qui est très rare, la nouvelle association « Ailes de Sergy » désire développer tout type d'activité sur cette base.

La différence entre l'ULM et les aéronefs classiques réside principalement dans le poids maximal au décollage. Pour toutes les catégories d'ULM, le poids ne doit pas dépasser 450 kg.

L'association compte des passionnés de 4 des 6 différentes catégories composant le monde de l'ULM. Les plus répandus sont les « trois axes », autrement dit des avions légers. Viennent ensuite les gyrocoptères, qui sont un type d'hélicoptère mais avec d'autres caractéristiques de vol. L'association compte également des pendulaires (ailes delta motorisées). Les deux dernières catégories non présentes sont l'hélicoptère ultra-léger et la montgolfière.

Lors du Forum des associations, « Ailes de Sergy » aura l'honneur de présenter une des machines du grand pionnier Roger Mercier. Il a construit et piloté lui-même, avec Robert Stierlin, le premier hélicoptère de Suisse à Meyrin en 1952...

Notons que l'association regroupe également des adeptes des modèles réduits, ce qui rend ses activités très variées. C'est avec plaisir qu'« Ailes de Sergy » invite toutes les personnes désireuses d'en savoir plus à prendre contact avec les membres de l'association pour découvrir le bonheur de voler ou se lancer dans l'aéromodélisme. Un site Internet et une adresse e-mail sont en cours de développement et seront opérationnels dès la finalisation de la reprise par les Mairies de ce magnifique domaine.

Nous souhaitons la bienvenue à...

- Emilie ADOLF MERGLEN, le 23/03/2012
- Neal Ezra Michael GOLDSCHMIDT, le 06/05/2012
- Nora Andrea INFANTE TELLEY, le 08/05/2012
- Clémence Louise Adeline MASSON, le 09/05/2012
- Léo Marie RENARD, le 18/05/2012
- Lucile Eloïse PERROUD, le 23/05/2012
- Baptiste YVES MOINE, le 25/05/2012
- Jack ROSIER, le 05/08/2012

Félicitations aux jeunes mariés...

- Valérie GRASSET et Jean-Marc LABROSSE, le 16/06/2012
- Virginie ROSE et Xavier GRALL, le 14/07/2012
- Evelyne GOURDON et Franck DESGRIS, le 28/07/2012
- Nathalie CHABLAIX et Nicolas SAVIOZ, le 01/09/2012

Toutes nos condoléances à la familles de...

- Enzo MARCADENT, le 26/07/2012

"La crèche "Colin Maillard" à Saint-Genis-Pouilly va progressivement ouvrir ses portes en novembre 2012. Elle sera totalement fonctionnelle en janvier 2013.

Dossier d'inscription à retirer à l'accueil de la CCPG à Gex. Retour des dossiers également à l'accueil uniquement le matin de 8h30 à 12h00 ou par courrier postal :

Communauté de Communes du Pays de Gex
135, rue de Genève - BP 441 - 01174 GEX

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas validé

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Johann Deflorenne, responsable du service des affaires sociales de la CCPG au 04 50 42 65 16 ou jdeflore@ccpg.fr

Rétrospective

L'été en quelques photos

Tire de billons



Le concert de fin de stage



La kermesse du Sou des Écoles à la salle de la Calame



Le concert annuel de l'Harmonie de Sergy



Tous en selle pour une virée de Sergy à Aurel (Vaucluse)



La Fête de l'Oiseau, Sergy a frappé très fort une fois encore !



Pour plus de photos de la Rétrospective complète, visitez www.sergy.fr

Le Roi, la Reine et la Dauphine 2011



Le Roi de l'Oiseau 2012



Le 15 mai 2012, le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer l'acte de vente concernant le bien situé au 103, rue du Crêt-de-la-Neige
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention avec l'EPF concernant la parcelle C 1725 devenue C 2532/C 2533/C 2534 en zone 2AU.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'acquisition d'un défibrillateur
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à lancer la procédure de télétransmission des actes administratifs et budgétaires
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à mandater le président du centre de gestion de l'Ain pour la renégociation des contrats d'assurances collectives
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention avec Mme et M. Lanza
- VALIDÉ la décision modificative n°1
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général de l'Ain pour les travaux d'extension de l'école
- VALIDÉ les prix des caveaux du cimetière (acquisition ou concession)
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général de l'Ain pour l'aménagement de l'avenue du Jura
- AUTORISÉ Mme Françoise Jouve, adjointe aux affaires sociales, à être l'élu délégué auprès du CNAS

Le 26 juin 2012, le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ :
 - La création de deux emplois d'adjoints techniques 2e classe à temps plein pour la période estivale uniquement.
 - La création d'un emploi d'attaché territorial à 17.5/35 (mi-temps) pour le poste d'urbaniste
- VALIDÉ la DM 2
- VALIDÉ la proposition de la société Bourg Traiteur (livraison repas service cantine)
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à réactualiser et à signer la convention de mise à disposition avec la garderie périscolaire
- AUTORISÉ le Syndicat Intercommunal d'Initiative Forestière du Haut-Bugey à utiliser le cadastre et la couche photo aérienne de la commune de Sergy

Le 31 juillet 2012, le Conseil municipal a :

- CHOISI les entreprises pour la réalisation des travaux de l'école
- VALIDÉ le contrat de maîtrise d'œuvre de l'agence Claiz concernant les travaux de l'école
- VALIDÉ l'avenant au contrat APAVE pour le suivi des travaux de l'école
- AUTORISÉ la création d'un poste d'adjoint technique 2e classe à hauteur de 10h45 par semaine pour le service cantine
- AUTORISÉ l'application de l'indemnité de mission de Préfecture au cadre d'emploi « urbaniste »
- AUTORISÉ la télétransmission des actes budgétaires à compter du 01/01/2013
- VALIDÉ la décision modificative n°3

Le 23 août 2012, le Conseil municipal a :

- VALIDÉ le devis de la société Loc'Invest pour un montant de 65 713.50 € HT (travaux de bardage et d'éanchéité du Centre sportif)
- AUTORISÉ le transfert de compétence à la CCPG concernant le périmètre du projet stratégique de développement Ferney-Voltaire/Grand-Saconnex

Retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur www.sergy.fr

Rencontre

avec **Célia Constantin**

Depuis le 2 juillet, Célia Constantin a été engagée par les Mairies de Sergy et de Crozet. Elle nous arrive d'Avignon. Elle a fait ses armes dans le secteur privé et a travaillé dans le secteur du territoire, en para-public. Depuis longtemps Célia souhaitait intégrer la fonction publique territoriale, car l'urbanisme et l'intérêt général sont deux de ses préoccupations.

Célia est diplômée d'un master 'droit immobilier et urbanisme' obtenu à l'Institut Universitaire Professionnel de Narbonne.

Ce qui m'intéresse c'est le contact avec les gens, participer à l'aménagement d'une ville ou d'un village. Travailler à mi-temps dans deux communes peut parfois ne pas être très évident, ceci d'autant plus que chaque commune possède ses particularités, et des documents d'urbanisme différents. Il faut surtout que je ne me trompe pas de village quand je suis dans mon bureau. Il faudrait presque avoir un uniforme par commune... (rire!).

Ce qu'il y a d'intéressant dans ce poste, c'est cette possibilité d'accompagner les gens dans leurs projets, de répondre à leurs besoins, et de mettre en adéquation leur projet tout en tenant compte des contraintes des règles d'urbanisme de la commune.

J'interviens donc en amont, avant que les gens ne déposent leur dossier auprès des autorités, mon rôle étant de m'assurer que ce dossier respecte au plus près le règlement d'urbanisme de la commune. Cela permet aux petits problèmes que j'aurais décelés, d'être résolus avant de déposer, ce qui évitera au propriétaire des délais supplémentaires.

Je dois naturellement veiller à protéger l'environnement urbain, faire respecter les règles d'urbanisme qui ont été mises en place par les élus, afin de pouvoir maîtriser le développement de la commune en fonction du droit à construire.

Tous travaux créant une surface de plancher ou une emprise au sol de moins de 20 m², nécessitent de déposer une déclaration préalable en Mairie (pouvant aller jusqu'à 40 m² seulement en zone urbanisée). Si la surface est de plus de 20 m² ce sera un permis de construire. Même en cas de travaux touchant à l'extérieur de votre maison, création de fenêtre, agrandissement de fenêtre, changements au niveau de la façade, vous devez faire une déclaration préalable parce que cela touche à l'harmonie du paysage et à l'aspect urbain de la commune.

En ce qui concerne les piscines, c'est fonction de la surface du bassin.

Je travaille sous la responsabilité de l'adjoint délégué à l'urbanisme et en collaboration avec plusieurs conseillers municipaux, nous

mettons autour de la table et nous étudions la faisabilité des projets qui sont soumis. Nous vérifions la conformité avec le PLU de Sergy et discutons des modifications éventuelles qui seront demandées aux propriétaires concernés, c'est en quelque sorte, une forme de pré-instruction. La DDT (Direction Départementale des Territoires) nous soumet ensuite son instruction, basée sur des critères purement réglementaires, il s'agit donc d'une collaboration entre l'Etat et la Collectivité Territoriale, Sergy en l'occurrence. Il est donc intéressant pour des communes comme Sergy ou Crozet d'avoir leur propre service d'urbanisme qui défriche le terrain et peut ainsi faire valoir leurs arguments.

Il est toujours un peu difficile lorsqu'on rencontre une personne qui vous amène un projet qui lui tient à cœur, mais dont on sait qu'il risque d'être rejeté pour des raisons réglementaires, de l'obliger à le modifier.

J'ai beau être convaincue que ses chances en seront augmentées, je me retrouve vite dans une position d'empêchement de construire en rond, alors que mon but est au contraire de faire en sorte qu'un maximum de dossiers puissent partir avec de bonnes chances d'être acceptés à tous les niveaux de la chaîne.

Mon rôle est donc d'informer au maximum les propriétaires sur les règles d'urbanisme en vigueur et de leur permettre de soumettre des dossiers qui ont le plus de chance d'être acceptés.

De mon côté, je suis également régulièrement en rapport avec la DDT afin de voir avec elle si tel ou tel point d'une demande risque de poser problème, ce qui fait gagner du temps à tout le monde et évite bien des surprises lorsqu'arrive la proposition de la DDT. Cette décision reste cependant subordonnée à l'acceptation par le Maire de la commune. En urbanisme, il y a la règle, et la pratique, tout document d'urbanisme peut avoir des défauts.

Il faut donc que le Maire puisse faire valoir l'intérêt de la commune si une décision de la DDT ne correspond pas à cet intérêt. En cas de désaccord avec la DDT, le Maire motive son refus de façon juridique et pratique.



*La Demoiselle
d'Avignon
arrive à Sergy*

Si vous avez des projets immobiliers, ou simplement des travaux en vue, prenez rendez-vous avec Célia, vous gagnerez certainement beaucoup de temps. Elle vous recevra sur rendez-vous à la Mairie les :

MARDI journée - MERCREDI matin - VENDREDI journée

Tél. Mairie: **04 50 42 11 98**

Courriel: cconstantin@sergy.cc-pays-de-gex.fr